

DECISION du BUREAU SYNDICAL du SCoT ROVALTAIN Drôme-Ardèche

Le 26 mai 2023 à 8h30 se sont réunis à Alixan les membres du bureau

Étaient présent(e)s : Xavier ANGELI, Lionel BRARD, Jacques DUBAY, Yann EYSSAUTIER, Sylvie GAUCHER, Christian GAUTHIER, Dominique GENTIAL, Philippe HOURDOU, Franck SOULIGNAC, Jean-Paul VALETTE Jean-Louis VASSY.

Étaient excusé(e)s : Jean-Louis BONNET, Michel BRUNET, Françoise CHAZAL, Fabrice LARUE, Philippe LABADENS, Michel MIZZI.

Date de convocation : 17 mai 2023 - Nombre de membres en exercice : 17 - Nombre de membres présents : 11 - Nombre de pouvoirs : 0

Objet : Avis du syndicat mixte sur le projet de modification n°2 du PLU de Beaumont-lès-Valence

Vu la délibération n°16-16 du comité syndical approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale,

Vu la délibération n°22-02 du 1^{er} février 2022 du comité syndical déléguant au Bureau l'émission des avis sur les documents d'urbanisme devant être compatibles avec le SCoT,

Vu le projet de modification du PLU de la commune de Beaumont-lès-Valence transmis par la commune au Syndicat le 03 avril 2023,

Vu les remarques de la commission sur les documents d'urbanisme réunie le 16 mai 2023,

Considérant l'analyse technique des services du syndicat mixte au regard des dispositions du DOO,

Considérant que la commune a traduit de manière satisfaisante les orientations et objectifs du SCoT dans son projet de modification du Plan Local d'Urbanisme,

LE BUREAU SYNDICAL,

après délibération et à l'unanimité des membres votants soit 11 voix pour,

DÉCIDE :

De donner un avis favorable sur le projet de modification n°2 du PLU de la commune de Beaumont-lès-Valence, assorti de la remarque suivante :

- La réalisation de l'opération de logements abordables dans le PLU sera garantie sous réserve de l'inscription de l'outil réglementaire « secteur de mixité sociale » sur le plan de zonage.

D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Lionel BRARD

Président

